

# ***RAPPORT ANNUEL*** ***2012 – 2013***



*CM*

CRANS MONTANA   
DOMAINE SKIABLE

# SOMMAIRE

**2**

MOT DU PRÉSIDENT

---

**3**

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

---

**6**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

**9**

RAPPORT FINANCIER

- 9 Compte de profits et pertes
  - 10 Bilan (actif et passif)
  - 13 Annexe aux comptes
  - 14 Tableau des ressources et emplois de fonds
  - 15 Comptes de construction et d'amortissements
  - 16 Affectation du bénéfice
- 

**17**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

---

**18**

COMPTES CONSOLIDÉS

- 18 Bilan (actif et passif)
  - 20 Compte de profits et pertes
  - 21 Annexe aux comptes
  - 22 Comptes de construction et d'amortissements
- 

**23**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

---

**24**

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

# MOT DU PRÉSIDENT

## CHERS ACTIONNAIRES, CHERS AMIS SKIEURS,

L'exercice 2012/2013 se solde par un résultat net neutre, ce qui est quelque peu décevant eu égard aux conditions d'enneigement de la saison. L'analyse du compte d'exploitation révèle des coûts essentiellement inchangés par rapport au dernier exercice et des revenus en recul par rapport aux années record que furent 2008/2009 et 2009/2010. C'est dans le courant du mois de février que nous perdons près de CHF 2 millions de CHF par rapport à ces exercices de référence. Vraisemblablement que cette baisse s'explique essentiellement par la force du Franc suisse et la conjoncture économique toujours incertaine dans les pays voisins.

Mais regardons le futur :

Dans le courant de l'été 2013, d'importants travaux seront réalisés afin de mettre à disposition de notre clientèle deux nouvelles pistes, à savoir la magnifique Piste des Dames ainsi que, grâce à l'élargissement du goulet du Pas du Loup et l'enneigement mécanique sur Corbyre, un nouveau tronçon reliant directement Cry d'Err à Arnouvaz. La Piste des Dames, réalisée grâce à une généreuse contribution des Communes de l'ACCM, permettra non seulement à notre clientèle de profiter d'une piste noire supplémentaire magnifique, mais aussi d'accueillir des épreuves FIS sans couper le domaine comme par le passé lorsque la piste Nationale devait être fermée pour l'organisation de courses.

Durant l'été 2013, nous allons aussi compléter le système de déclenchement d'avalanches sur la Plaine Morte grâce à la construction d'un nouveau catex sur le Grand Bonvin. Ce nouvel équipement nous permettra d'améliorer les délais d'ouverture de la piste Plaine Morte aux skieurs après les épisodes neigeux ou venteux. A titre indicatif sur 60 journées d'ouverture retardée de la piste Plaine Morte seulement 6 étaient dues au vent, le reste était dû à la nécessité de bien sécuriser la piste avant de la mettre à la disposition du public.

Grâce en partie à des travaux d'entretien du câble porteur, l'installation de base partant d'Aminona restera ouverte encore une saison. Ensuite, cette installation sera démontée afin de permettre la réalisation du chantier du Village Royal. En signant une convention avec la commune de Mollens, et les promoteurs de ce projet, CMA a assuré la réalisation d'une nouvelle installation qui devrait entrer en service pour la saison 2015/16.

La nouvelle Cabane de Bois devrait être réalisée dans le courant de l'été 2014 avec un aménagement de la piste assurant le retour de la Plaine Morte et de la Toula, ainsi que l'extension du réseau d'enneigement mécanique sur le tronçon de piste en-dessous du Passage Major. Le télésiège de la Barmaz sera démantelé, le retour de la Plaine Morte, ainsi que le transfert du secteur Est au centre du domaine sera facilité par une installation de nouvelle génération dont le confort et le débit correspondront mieux aux attentes de notre clientèle. Finalement, l'installation Montana Cry d'Err devra être remise à niveau afin de permettre une exploitation

plus efficace du jardin des neiges et moins sujette au vent. Cette rénovation va inclure un tronçon Arnouvaz Cry d'Err qui permettra aux clients du domaine de skier les deux belles pistes du Mont Lachaux sans avoir à déchausser, ni avoir à descendre aux gares de base. Pour ce projet, CMA est confronté à des problèmes réglementaires et techniques dont s'occupent actuellement le management et le conseil d'Administration.

Le financement de ces projets se fera principalement par le cash flow généré par les opérations et par la vente d'actifs non essentiels à l'exploitation comme les parkings et autres terrains affectés à la réalisation de projets hôteliers. Il n'est pas prévu d'augmenter significativement l'endettement de la société.

Ce qui m'amène finalement à partager avec vous les dernières nouvelles financières de la société. Dès le début du nouvel exercice comptable, CMA a procédé à une augmentation de capital de près de 8 millions de CHF dont 5 millions de CHF par conversion d'un prêt subordonné et 2,4 millions de CHF par souscription d'une nouvelle tranche de capital actions réservée aux Communes. Le capital de CMA est donc passé de 19,2 millions de CHF à 26,6 millions de CHF avec une réduction de la limite d'endettement de 2 millions de CHF. Ces modifications très importantes ne se voient pas dans le bilan au 30 avril 2013, mais vont avoir un impact favorable dès l'exercice 2013/14 sur le ratio de fonds propres qui est passé de 38.2%, ce qui est déjà tout à fait convenable pour la branche à 48.8% suite à cette opération.

Par ailleurs et en quelques années, il y a également lieu de noter que la valeur effective de l'action est passée de CHF 0.4 à env. CHF 0.60 sur la base des dernières transactions effectuées.

Ces importants changements ont été rendus possibles par l'entrée dans le capital actions de CMA d'un nouvel investisseur en la personne de M. Radovan Vitek, résident sur la commune de Montana et grand amateur de la station. La vente du DSDP de Méribel à cet investisseur qui fut le déclencheur de toute cette opération permettra par ailleurs le développement d'un grand projet hôtelier à cet endroit.

CMA se réjouit de ces développements qui reflètent le dynamisme retrouvé de la station et se solderont par une progression continue de la qualité de service offerte à notre clientèle.

Pour conclure, je voudrais remercier le management de la société et tous ses employés sans qui tout cela ne serait pas possible.

Au nom du Conseil d'Administration de CMA, je vous remercie de la confiance que vous témoignez à la société et à notre équipe.

Bon Ski à tous

**PHILIPPE MAGISTRETTI, PRÉSIDENT**

# PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

## HISTORIQUE

Fruit de la fusion de 4 sociétés de remontées mécaniques, à savoir :

- SA des téléphériques de Crans Montana (STCM),
- Remontées Mécaniques du Grand Signal S.A.,
- Téléphérique des Violettes Plaine Morte S.A. (TVPM),
- Tel Aminona S.A.,

La société « Remontées Mécaniques de Crans-Montana Aminona SA (CMA SA) » exploite le domaine skiable de Crans-Montana qui a la particularité d'offrir quatre installations de base partant de quatre points différents dans la station et dont le point culminant (Glacier de la Plaine Morte) se situe à près de 3'000 m. d'altitude. Indépendante depuis sa création en 2000, CMA est actuellement détenue par des investisseurs privés ayant des liens étroits avec la région, ainsi que par les collectivités publiques locales.

En mars 2011, CMA a créé une filiale qu'elle détient pour le moment à 100%, CMA immobilier S.A., à qui elle a transféré la propriété, ainsi que l'activité de gestion des parkings couverts de Crans, de Montana et des Barzettes. CMA entend ainsi se concentrer uniquement sur la gestion de son domaine skiable et elle souhaite intéresser d'autres partenaires à la gestion des capacités de parking importantes qu'elle détient à différents endroits stratégiques de la station.

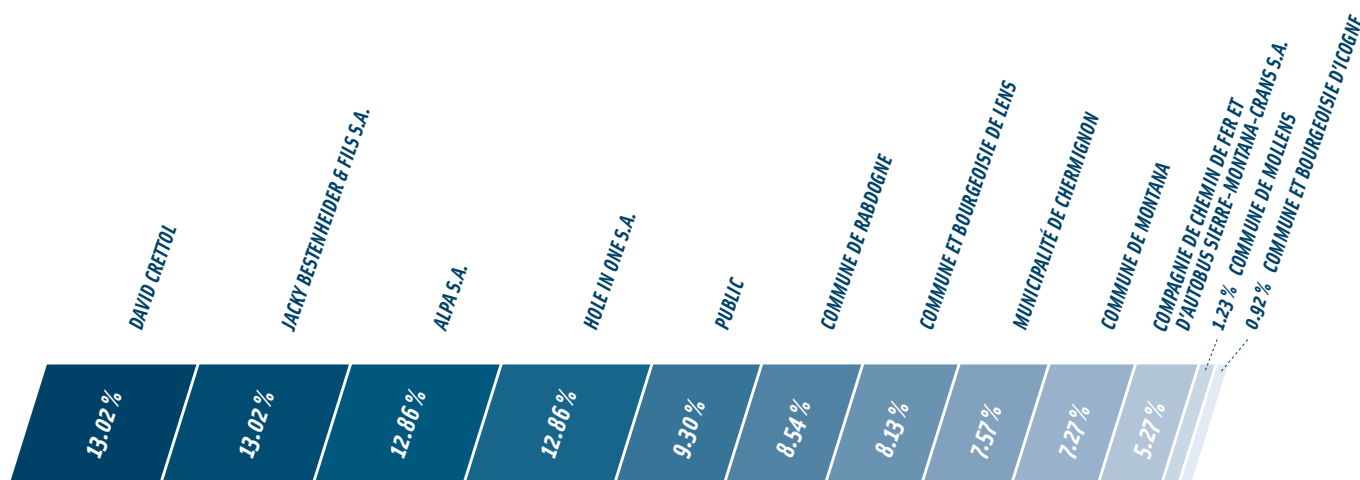
## STRATÉGIE

Depuis 2007, CMA a entamé une profonde restructuration de son environnement et le domaine skiable de Crans-Montana a connu une évolution importante de ses infrastructures. L'optimisation de l'utilisation des surfaces à disposition selon le plan directeur intercommunal homologué par le Conseil d'Etat en 2008 est un objectif qui devrait être atteint à moyen terme, selon un calendrier qui sera défini par les capacités financières propres de la société.

Le rajeunissement et la modernisation du parc d'installations, de même que l'extension du réseau d'enneigement mécanique sont les objectifs stratégiques prioritaires que le Conseil d'Administration de CMA souhaite atteindre principalement au travers des moyens financiers dégagés par l'exploitation et de la vente d'actifs non nécessaires à son exploitation.

## ACTIONNARIAT

Le tableau ci-dessous décrit la situation de l'actionnariat au 30 avril 2013 et ne prend évidemment pas en compte les changements intervenus suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 13 mai 2013.



## CHIFFRES CLEFS

### DONNÉES GÉNÉRALES

---

Capital actions	CHF	19'200'000.00
Nombre d'actions		48'000'000
Valeur nominale de l'action	CHF	0.40
Nombre d'employés en janvier 2013		269
- Pour ses remontées mécaniques		211
- Pour ses restaurants		58
Nombre de première entrée sur le domaine		608'775
- Eté 2012 (01.05 – 31.10.2012)		46'423

### DONNÉES TECHNIQUES

---

Nombre d'installations de remontées mécaniques		25
- Dont installations téléportées		12
- Dont installations pour débutants		5
Débit horaire total du parc d'installations (en pers./h.)		32'070
Débit horaire au départ de la station (en pers./h.)		6'900
Nombre de restaurants propriétés de CMA		7
Nombre de restaurants exploités par CMA		6
Réseau d'enneigement		
- Nombre de perches		207
- Nombre d'enneigeurs à basse pression		37
Surface de pistes enneigeable mécaniquement (en ha)		75
Nombre de véhicules de damage		17
Surface de pistes damées (en ha)		185

### DONNÉES FINANCIÈRES

---

Chiffre d'affaires	KCHF	24'203
EBITDA	KCHF	5'902
Cash Flow	KCHF	4'466
Bénéfice net	KCHF	-441
Total du bilan	KCHF	61'934
Fonds propres	KCHF	23'681

## **ORGANES DE LA SOCIÉTÉ**

L'organisation de CMA telle que présentée ci-dessous reflète la répartition des responsabilités au sein des différents secteurs d'activités de la société.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Philippe Magistretti, Président, 2001  
M. Stéphane Pont, Vice-Président, 2011  
M. David Bagnoud, 2009  
M. Xavier Bestenheider, 2011  
M. Joseph Bonvin, 2006  
M. David Crettol, 2011  
M. Victor Zwissig, 2001

### DIRECTION

M. Arthur Clivaz, Directeur Général

### RESPONSABLES DE DÉPARTEMENT

M. Patrick Siggen, Remontées mécaniques secteur Ouest et Bâtiments  
M. Fabrice Mauron, Remontées mécaniques secteur Est  
M. Clément Crettaz, Pistes  
M. Bertrand Cassagnol, Adjoint Pistes  
M. Alexandre Latrille, Marketing & Ventes

### RESPONSABLES DE SECTEUR

Suite au départ à la retraite de Mme Dominique Zumofen, Mme Mireille Clavien a repris la responsabilité du secteur Administration et Finances.

Suite à la démission de M. Filippo Osterino en cours d'année, M. Olivier Pouhier a été nommé responsable des restaurants de la ligne des Violettes.

Mme Mireille Clavien, Administration  
M. Gianni Alberti, Restaurant du Petit-Mt-Bonvin  
MM. Filippo Osterino/Olivier Pouhier, Restaurant des Violettes

### ORGANE DE RÉVISION

Clivaz Gaston Bureau fiduciaire SA  
Fiduciaire de Crans-Montana (FCM) SA  
Fiduciaire Fidag SA

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## **MARCHE DES AFFAIRES**

L'exercice 2012/2013 marque l'arrêt de la spirale baissière enregistrée par le chiffre d'affaires de CMA depuis 3 ans. Même si il reste relativement éloigné du chiffre record enregistré en 2008/2009 et de la moyenne des cinq derniers exercices, le chiffre d'affaires 2012/2013 peut être considéré, avec une augmentation de près de 9% par rapport à l'exercice précédent, comme bon compte tenu de l'environnement économique qui continue de peser sur la branche des remontées mécaniques en Suisse. En terme de fréquentation, CMA a enregistré une augmentation du première entrée sur le domaine de 10% pour atteindre 562'352 unités sur l'hiver 2012/2013.

Parallèlement à cette évolution favorable du chiffre d'affaires, les charges opérationnelles ont été maîtrisées puisqu'elles sont quasiment au même niveau global que celles de l'exercice précédent, ce qui a pour conséquence directe de permettre à CMA de retrouver quasiment l'entier de l'augmentation du chiffre d'affaires dans le cash généré par l'exploitation.

Finalement, ce ne sont que des éléments extraordinaires (création d'une provision sur participation, contribution à l'assainissement de la caisse de pension, etc...) qui empêchent de présenter des comptes à l'équilibre au 30.04.2013.

## **REMONTÉES MÉCANIQUES**

L'exploitation d'hiver s'est déroulée avec un taux de disponibilité moyen des installations téléportées supérieur à 99%. Sur un potentiel de 154 jours d'ouverture durant l'hiver 2012/2013, le domaine skiable n'a enregistré aucun jour de fermeture complète contre 6 jours sur un potentiel global de 152 jours en 2011/2012.

Pour assurer l'exploitation quotidienne 7 jours sur 7 de son parc d'installations en février 2013, CMA employait :

- 13 collaborateurs techniques
- 66 collaborateurs d'exploitation,
- 5 remplaçants de midi
- 9 auxiliaires pour les périodes de forte affluence

## PISTES

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du cumul des chutes de neige sur les 10 dernières années à la station de relevés nivo-météorologiques Nivolog Aminona à une altitude 2'240 m.

2012 / 2013	650
2011 / 2012	730
2010 / 2011	223
2009 / 2010	478
2008 / 2009	740
2007 / 2008	550
2006 / 2007	484
2005 / 2006	813
2004 / 2005	505
2003 / 2004	546
MOYENNE	571.9

L'introduction pour l'hiver 2012/2013 d'une nouvelle signalisation des pistes sur le domaine skiable a nécessité un énorme travail tant au niveau du terrain pour adopter une localisation adéquate qu'au niveau administratif pour la réalisation desdits panneaux, à savoir entre autre définir leur contenu et l'interface nécessaire avec le plan des pistes distribué aux caisses et disponible sur internet. Finalement, les options retenues semblent avoir conquis notre clientèle et se sont avérées être d'une grande aide pour le service des pistes dans le cadre de la localisation des blessés.

Quelques chiffres non financiers peuvent résumer l'activité hivernale de notre département Pistes :

- Pour assurer la sécurité (avalanches et patrouilleurs), ce sont :
  - 22 collaborateurs au bénéfice d'un brevet de patrouilleur
  - 9 tonnes d'explosif utilisés pour sécuriser le domaine
  - 348 blessés pris en charge et rapatriés auprès des services médicaux de la station ou hospitaliers
  - 134 blessés pris en charge par le service d'ambulance mis sur pied par CMA
- Pour le damage, ce sont :
  - 16 collaborateurs
  - 17 engins de damage
  - 12'535 heures travaillées
- Pour assurer le fonctionnement de l'enneigement mécanique, ce sont :
  - 6 collaborateurs
  - 245'000 m3 d'eau pompés du lac de Chermignon
  - 650 heures de production

En été, ce sont 2 collaborateurs à plein temps qui s'occupent de l'entretien des pistes de descente VTT.



## **RESTAURATION**

CMA gère en nom propre 6 établissements dont les périodes d'ouverture sont différentes.

- Le Bar 7 est exploité quasiment toute l'année avec dès l'hiver 2012/2013 la mise en service d'une terrasse réaménagée
- Les restaurants des Violettes et de la Plaine Morte le sont durant les périodes d'exploitation des remontées mécaniques soit en hiver et en été
- Le restaurant du Petit-Mont-Bonvin et la Cabane des Taules sont ouverts en hiver
- La Cave du Scex est exploitée uniquement en saison d'été

## **MARKETING & VENTES**

Mise en place en novembre 2012 dans les locaux de CMA aux Barzettes, la cellule d'information de Crans Montana qui a été souhaitée commune à CMA, à Crans Montana Tourisme (CMT) et aux différents services dépendants des 6 communes de l'ACCM, à savoir secrétariat de l'ACCM, CME, la police municipale, a rencontré un franc succès et a amélioré sensiblement la communication de la station.

## **ADMINISTRATION**

Au 30 avril 2013, CMA occupait 75 collaborateurs avec des contrats annuels pour un total de 72.4 postes équivalents plein temps.

CMA employait par ailleurs :

- 4 apprenants en remontées mécaniques
- 1 stagiaire MPC

Durant cet exercice, CMA a enregistré les réussites professionnelles suivantes :

- 4 brevets de patrouilleurs B
- 4 cours explosif

**ARTHUR CLIVAZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL**

# RAPPORT FINANCIER

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CHF '000	2012/2013 CHF	Divergence %	2011/2012 CHF
Recettes transport	19'265	105.6	18'249
Recettes restaurant	3'477	114.9	3'025
Recettes parking	122	135.1	90
Recettes fermages et loyers	583	114.5	510
Autres recettes d'exploitation	755	201.7	374
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24'203</b>	<b>108.8</b>	<b>22'249</b>
Charges de personnel	-10'643	105.7	-10'073
Achats de marchandises	-1'201	103.0	-1'166
Marketing	-292	77.7	-376
Prestations de tiers	-507	99.0	-512
Loyers, fermages et servitudes	-319	100.0	-319
Assurances	-396	105.7	-374
Energie et carburant	-2'171	104.0	-2'088
Charges d'entretien et réparations	-2'205	79.0	-2'791
Frais généraux	-568	109.0	-522
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-18'301</b>	<b>100.4</b>	<b>-18'220</b>
<b>EBITDA</b>	<b>5'902</b>	<b>146.5</b>	<b>4'029</b>
Amortissements	-4'907	70.1	-6'996
<b>EBIT</b>	<b>995</b>	<b>-33.5</b>	<b>-2'967</b>
Résultat financier	-885	92.2	-960
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>	<b>110</b>	<b>-2.8</b>	<b>-3'927</b>
Gains et pertes provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	70		234
Résultats extraordinaires	-228		261
Impôts	-393	99.2	-396
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-441</b>	<b>11.5</b>	<b>-3'828</b>

Les chiffres ci-dessus sont arrondis au '000.--, il se peut donc que leur addition entraîne un léger biais

## BILAN

<b>ACTIF</b> CHF '000	<b>30.04.13</b> CHF	<b>%</b>	<b>30.04.12</b> CHF	<b>%</b>
Immobilisations corporelles :				
- Téléphériques, télécabines et Funitel	10'378	16.8	11'157	17.8
- Télésièges	22'329	36.1	23'099	36.8
- Téléskis	342	0.6	326	0.5
- Enneigement, dameuses et pistes	13'744	22.2	14'592	23.2
- Restaurants	2'092	3.4	2'321	3.7
- Parkings, locaux administratifs et divers	5'742	9.3	4'541	7.2
Immobilisations financières	4'200	6.8	4'197	6.7
<b>Actif immobilisé</b>	<b>58'828</b>	<b>95.0</b>	<b>60'233</b>	<b>95.8</b>
Stocks	719	1.2	623	1.0
Créances :				
- Sur ventes et prestations de service	851	1.4	706	1.1
- Autres créances	917	1.5	571	0.9
Actifs transitoires	101	0.2	86	0.1
Actifs disponibles :				
- Avoirs en banque et caisse	519	0.8	634	1.0
<b>Actif circulant</b>	<b>3'107</b>	<b>5.0</b>	<b>2'620</b>	<b>4.2</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>61'934</b>	<b>100.0</b>	<b>62'853</b>	<b>100.0</b>

## BILAN

<b>PASSIF</b> CHF '000	<b>30.04.13</b> CHF	<b>%</b>	<b>30.04.12</b> CHF	<b>%</b>
Capitaux propres :				
- Capital-actions	19'200	31.0	19'200	30.5
- Réserve légale	230	0.4	230	0.4
- Résultat reporté	4'692	7.6	8'520	13.6
- Résultat de l'exercice	-441	-0.7	-3'828	-6.1
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23'681</b>	<b>38.2</b>	<b>24'122</b>	<b>38.4</b>
Dettes à long terme :				
- Emprunts LIM	5'301	8.6	5'498	8.7
- Emprunts des actionnaires	5'000	8.1	5'000	8.0
- Prêts bancaires (ATF)	16'000	25.8	16'000	25.5
- Leasing	1'437	2.3	1'577	2.5
<b>Total dettes à long terme</b>	<b>27'738</b>	<b>44.8</b>	<b>28'075</b>	<b>44.7</b>
Dettes à court terme :				
- Dettes envers les établissements de crédit (CCC)	522	0.8	1'667	2.7
- Emprunts LIM	682	1.1	682	1.1
- Dettes sur achats et prestations de service	3'249	5.2	2'591	4.1
- Autres dettes à court terme	5'452	8.8	5'284	8.4
- Provision	610	1.0	433	0.7
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>10'515</b>	<b>17.0</b>	<b>10'657</b>	<b>17.0</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>61'934</b>	<b>100.0</b>	<b>62'853</b>	<b>100.0</b>

## NOTES

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

1. RECETTES RESTAURANT  
Suite au contrôle TVA d'octobre 2012, ce compte enregistre désormais un nouveau poste intégrant les repas du personnel pour env. KCHF 220. La contrepartie intégrale se trouve dans le compte charges de personnel.
2. CHARGES DE PERSONNEL  
Les heures du personnel de CMA S.A. refacturées à CMA Immobilier S.A. sont déduites directement.
3. CHARGES D'ENTRETIEN ET RÉPARATIONS  
L'évolution de ce poste tient aux efforts importants mis en oeuvre afin d'internaliser certains travaux de maintenance qui étaient jusque là sous-traiter. Par contre, cela influence l'évolution des charges de personnel.
4. AMORTISSEMENTS  
Les directives concernant la politique d'amortissements ont été appliquées en tenant compte des renouvellements de concessions en cours et des projets de renouvellement à venir. Il a été également pris en compte pour la première fois, la valeur résiduelle totale de l'installation et non la valeur résiduelle de ses composantes dans le calcul de l'amortissement.
5. GAINS PROVENANT DE L'ALIÉNATION D'ACTIFS IMMOBILISÉS  
Ce compte enregistre le produit net de la vente de deux dameuses dans le cadre du programme de renouvellement annuel du parc d'engins de damage.
6. RÉSULTATS EXTRAORDINAIRES  
Ce poste enregistre principalement:
  - le versement de la réserve de contributions due dans le cadre du plan d'assainissement de la caisse de pension de CMA, KCHF 300
  - la participation d'Armasuisse et de l'Office Fédérale des Constructions et de la Logistique (OFCL) aux travaux de la Plaine Morte, KCHF 420
  - les reprises liées au contrôle TVA pour KCHF 130
  - la création d'une provision sur participation de KCHF 300 rendue nécessaire par les pertes enregistrées par CMA Immobilier S.A.

### COMPTE DE BILAN

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
Les études en vue de la construction du nouveau télésiège de la Cabane de Bois et de la rénovation de l'axe Montana – Cry d'err ont été activées.  
  
La première étape des travaux de fouille entre Plaine Morte et Toula destinés à assurer la liaison du restaurant de la Plaine Morte au réseau d'égouts, l'extension du réseau d'enneigement, le tirage d'une nouvelle ligne de fibres optiques et le renouvellement du câble électrique a été activée.  
  
La valeur au bilan des actifs immobilisés de CMA se monte à 27 % de leur valeur d'acquisition, respectivement à 25 % pour le parc d'installations téléportées et à 6 % pour le parc d'installations légères (téléskis et tapis), ce qui témoigne de la prudence de la politique d'amortissements de CMA.
8. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES  
Ce compte enregistre le capital actions de KCHF 1'920 de CMA Immobilier S.A., ainsi que le prêt actionnaire de KCHF 2'080 octroyé à CMA Immobilier SA.
9. AUTRES CRÉANCES  
Ce compte comprend un compte courant ouvert en faveur de CMA Immobilier S.A. pour KCHF 842.
10. AUTRES DETTES À COURT TERME  
Ce compte comprend un prêt temporaire et rémunéré de KCHF 3'000 octroyé par les communes de l'ACCM et destiné à assurer les liquidités de CMA jusqu'à l'hiver 2013/2014.

## ANNEXE AUX COMPTES

CHF '000	2012/2013 CHF	2011/2012 CHF
<b>Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements</b>	<b>54'628</b>	<b>56'036</b>
Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles		
- Bâtiments	66'850	66'850
- Installations, équipements et matériels	138'599	138'599
<b>TOTAL</b>	<b>205'449</b>	<b>205'449</b>
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	134	117

### PARTICIPATION IMPORTANTE

CMA Immobilier S.A., Crans-Montana

Capital-actions: KCHF 1'920

Quote-part: 100%

### CAUTIONNEMENT

CMA cautionne à hauteur de KCHF 5'000 les prêts bancaire de CMA Immobilier S.A.

### INDICATIONS SUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUTATION DU RISQUE

CMA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse de risques a été formalisée et validée par le Conseil d'Administration.

## ***TABLEAU DES RESSOURCES ET EMPLOIS DE FONDS***

CHF '000	2012/2013 CHF	2011/2012 CHF
Résultat de l'exercice avant éléments extraordinaires	-869	-4'754
Amortissements	4'907	6'996
Perte extraordinaire et provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-151	0
Gains extraordinaires et provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	579	926
Provision sur participation	300	0
Autres opérations sans effet monétaire	0	0
<b>Cash flow (hors opérations sur actifs immobilisés)</b>	<b>4'766</b>	<b>3'168</b>
Variation des créances et inventaires	-605	4'114
Variation des dettes à court terme	703	-627
<b>Variation du flux de fonds découlant de l'exploitation</b>	<b>4'864</b>	<b>6'655</b>
<b>Flux de fonds de l'activité d'investissements</b>		
Investissements en immobilisations corporelles	-3'498	-1'986
Désinvestissements en immobilisations corporelles/financières	0	62
<b>Variation du flux de fonds découlant de l'activité d'investissements</b>	<b>-3'498</b>	<b>-1'924</b>
<b>Flux de fonds découlant des opérations financières</b>		
Variation des dettes bancaires à court terme (CCC)	-1'144	150
Variation de dettes bancaires à long terme (ATF)	0	-4'500
Variation des prêts LIM	-197	-282
Variation des dettes provenant de leasings	-140	240
<b>Variation du flux de fonds découlant des opérations financières</b>	<b>-1'480</b>	<b>-4'392</b>
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>-115</b>	<b>339</b>
Justificatif de la variation des disponibilités		
Etat au 30.04	519	634
Etat au 01.05	634	295
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>-115</b>	<b>339</b>

# COMPTES DE CONSTRUCTION ET D'AMORTISSEMENTS

CHF '000	Valeur Acquisition Etat 30.4.12	Ajouts +	Retraits -	Reclass.	Valeur Acquisition Etat 30.4.13	Amortissement Etat 30.4.12	Dotations +	Dotations Extr.	Retraits -	Reclass.	Amortissement Etat 30.4.13	Valeur Comptable Etat 30.4.13
<b>Téléphoniques, télécabines et Funitel</b>	<b>88'929</b>	<b>135</b>	<b>91</b>	-	<b>88'974</b>	<b>77'773</b>	<b>265</b>	<b>650</b>	<b>91</b>	-	<b>78'596</b>	<b>10'378</b>
TF Cry d'Er Bellalaur 68	313	0	0	-	313	313	0	0	0	-	313	0
TC Crans Chêseron 63	1'994	0	0	-	1'994	1'968	0	0	0	-	1'968	26
TC Crans Cry d'Er 98	14'572	9	7	-	14'574	11'067	137	0	7	-	11'197	3'377
TC Grand Signal 86	19'218	0	0	-	19'218	18'095	0	374	0	-	18'469	749
TC Violettes 86	13'498	12	9	-	13'501	11'674	61	0	9	-	11'725	1'776
TC Ammonia 69	5'171	40	27	-	5'184	4'654	0	276	27	-	4'902	282
Funitel 96	34'164	74	47	-	34'191	30'002	67	0	47	-	30'022	4'169
<b>Télélièges</b>	<b>43'753</b>	<b>715</b>	<b>9</b>	-	<b>44'459</b>	<b>20'653</b>	<b>1'326</b>	<b>159</b>	<b>9</b>	-	<b>22'130</b>	<b>22'329</b>
TS Pas-du-Loup débrayable 90	3'926	0	0	-	3'926	3'599	28	81	0	-	3'708	218
TS Cabane de Bois 77	1'207	0	0	-	1'207	1'207	0	0	0	-	1'207	0
TS Colorado 82	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
TS Toulia 04	8'336	0	0	-	8'336	3'617	353	0	0	-	3'970	4'366
TS TSA débrayable 94	5'906	0	0	-	5'906	5'315	10	0	0	-	5'325	581
TS Nationale Express 07	12'477	0	0	-	12'477	3'109	541	0	0	-	3'651	8'827
TS Barnaz 95	3'579	11	9	-	3'581	3'433	0	78	9	-	3'502	78
TS Bellalaur 10	8'272	6	0	-	8'278	372	393	0	0	-	765	7'512
TS Cabane de Bois 13	32	61	0	-	93	0	0	0	0	-	0	93
TS Arnouvaz 13	18	637	0	-	656	0	0	0	0	-	0	656
<b>Téléskis</b>	<b>5'989</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	-	<b>5'996</b>	<b>5'664</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	-	<b>5'653</b>	<b>342</b>
<b>Enneigement, dameuses et pistes</b>	<b>28'357</b>	<b>871</b>	<b>700</b>	-	<b>28'527</b>	<b>13'764</b>	<b>1'718</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	-	<b>14'783</b>	<b>13'744</b>
Terrassement	1'189	82	0	-	1'271	435	68	0	0	-	493	778
Enneigement	19'123	9	0	-	19'132	8'546	917	0	0	-	9'463	9'669
Sécurité	1'430	0	0	-	1'430	946	26	0	0	-	972	488
Véhicules de pistes	6'614	780	700	-	6'694	3'838	717	0	700	-	3'855	2'839
<b>Restauration et magasins</b>	<b>10'274</b>	<b>28</b>	<b>7</b>	-	<b>10'296</b>	<b>7'953</b>	<b>257</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	-	<b>8'203</b>	<b>2'052</b>
<b>Parkings</b>	<b>5'075</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	<b>5'075</b>	<b>4'963</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	<b>4'968</b>	<b>107</b>
<b>Locaux administratifs et divers</b>	<b>18'133</b>	<b>1'717</b>	<b>75</b>	-	<b>19'775</b>	<b>13'704</b>	<b>511</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	-	<b>14'140</b>	<b>5'635</b>
Bâtiments	11'722	1'450	0	-	13'171	8'638	140	0	0	-	8'778	4'393
Mobilier et matériel	1'234	82	53	-	1'264	1'224	13	0	53	-	1'184	79
Véhicules utilitaires	751	78	22	-	807	452	101	0	22	-	551	276
Divers	4'425	108	0	-	4'533	3'390	257	0	0	-	3'647	886
<b>TOTAL</b>	<b>200'510</b>	<b>3'498</b>	<b>907</b>	-	<b>203'101</b>	<b>144'474</b>	<b>4'097</b>	<b>809</b>	<b>907</b>	-	<b>148'473</b>	<b>54'628</b>



## **AFFECTATION DU BÉNÉFICE**

<b>DÉSIGNATION</b> CHF '000	<b>30.04.2013</b> CHF	<b>30.04.2012</b> CHF
Report du bénéfice de l'exercice précédent	4'692	8'520
Résultat de l'exercice	(441)	(3'828)
<b>A disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>4'251</b>	<b>4'692</b>
<b>Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan</b>		
Attribution à la réserve générale	0	0
Report à nouveau	4'251	4'692
	<b>4'251</b>	<b>4'692</b>

# **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION**

## **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES REMONTÉES MÉCANIQUES CRANS MONTANA AMINONA (CMA) SA À MONTANA**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de votre Société, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 avril 2013.

### **RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### **RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### **OPINION D'AUDIT**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 avril 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## **RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE DE  
CRANS-MONTANA (FCM) SA

Denis Cordonier  
Expert-réviseur agréé

Christophe Cordonier  
Expert-réviseur agréé

CLIVAZ GASTON  
BUREAU FIDUCIAIRE SA

Gaston Clivaz  
Expert-réviseur agréé

FIDUCIAIRE FIDAG SA  
CRANS-MONTANA

Marc-André Ballestraz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée

# COMPTES CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF CHF '000	30.04.13 CHF	%	30.04.12 CHF
Immobilisations incorporelles	98	0.1	131
Immobilisations corporelles :			
- Téléphériques, télécabines et Funitel	10'378	15.8	11'157
- Télésièges	22'329	33.9	23'099
- Téléskis	342	0.5	326
- Enneigement, dameuses et pistes	13'744	20.9	14'592
- Restaurants	2'092	3.2	2'321
- Parkings, locaux administratifs et divers	14'409	21.9	13'413
Immobilisations financières	200	0.3	197
<b>Actif immobilisé</b>	<b>63'594</b>	<b>96.5</b>	<b>65'236</b>
Stocks	719	1.1	623
Créances :			
- Sur ventes et prestations de service	851	1.3	722
- Autres créances	80	0.1	279
Actifs transitoires	101	0.2	86
Actifs disponibles :			
- Avoirs en banque et caisse	530	0.8	645
<b>Actif circulant</b>	<b>2'281</b>	<b>3.5</b>	<b>2'355</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>65'875</b>		<b>67'591</b>

## BILAN CONSOLIDÉ

<b>PASSIF</b> CHF '000	<b>30.04.13</b> CHF	<b>%</b>	<b>30.04.12</b> CHF
Capitaux propres :			
- Capital-actions	19'200	29.1	19'200
- Réserves consolidées	4'646	7.1	8'750
- Résultat de l'exercice	-470	-0.7	-4'104
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23'376</b>	<b>35.5</b>	<b>23'846</b>
Dettes à long terme :			
- Emprunts LIM	5'301	8.0	5'498
- Emprunts des actionnaires	5'000	7.6	5'000
- Prêts bancaires (ATF)	20'400	31.0	20'400
- Leasing	1'437	2.32	1'577
<b>Total dettes à long terme</b>	<b>32'138</b>	<b>48.8</b>	<b>32'475</b>
Dettes à court terme :			
- Dettes envers les établissements de crédit (CCC)	567	0.9	2'068
- Emprunts LIM	682	1.0	682
- Dettes sur achats et prestations de service	3'299	5.0	2'751
- Autres dettes à court terme	5'504	8.4	5'335
- Provision	310	0.5	433
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>10'361</b>	<b>15.7</b>	<b>11'270</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>65'875</b>		<b>67'591</b>

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

CHF '000	2012/2013 CHF	Divergence %	2011/2012 CHF
Recettes transport	19'264	105.6	18'249
Recettes restaurant	3'477	114.9	3'025
Recettes parking	637	105.7	602
Recettes fermages et loyers	635	111.7	568
Autres recettes d'exploitation	778	195.6	398
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24'790</b>	<b>108.5</b>	<b>22'842</b>
Charges de personnel	-10'851	105.5	-10'286
Achats de marchandises	-1'201	103.0	-1'166
Marketing	-292	77.7	-376
Prestations de tiers	-507	99.0	-512
Loyers, fermages et servitudes	-327	100.8	-324
Assurances	-404	105.6	-382
Energie et carburant	-2'227	103.7	-2'148
Charges d'entretien et réparations	-2'335	81.3	-2'873
Frais généraux	-602	102.6	-587
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-18'746</b>	<b>100.5</b>	<b>-18'655</b>
<b>EBITDA</b>	<b>6'044</b>	<b>144.3</b>	<b>4'188</b>
Amortissements	-5'143	71.1	-7'233
<b>EBIT</b>	<b>901</b>	<b>-29.6</b>	<b>-3'045</b>
Résultat financier	-1'099	96.6	-1'138
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>	<b>198</b>	<b>4.7</b>	<b>-4'183</b>
Gains et pertes provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	70	29.9	234
Résultats extraordinaires	72	27.6	261
Impôts	-413	99.3	-416
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-470</b>	<b>11.4</b>	<b>-4'104</b>

Les chiffres ci-dessus sont arrondis au '000.-, il se peut donc que leur addition entraîne un léger biais

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

CHF '000	2012/2013 CHF	2011/2012 CHF
<b>Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements</b>	<b>63'296</b>	<b>64'907</b>
Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles		
- Bâtiments	105'420	105'420
- Installations, équipements et matériels	138'599	138'599
<b>TOTAL</b>	<b>244'019</b>	<b>244'019</b>
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	134	117

Il s'agit du deuxième bouclage des comptes consolidés du groupe CMA.

### PRINCIPES DE BASES

Les comptes consolidés du groupe sont clôturés au 30 avril 2013 et ont été établis conformément au Code des Obligations. Ils se fondent sur les bilans et comptes de pertes et profits des sociétés du groupe bouclés au 30.04.2013. Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes au 30 avril.

### MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation est intégrale pour toutes les sociétés participant directement au groupe. Les créances et dettes réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés.

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes annuels consolidés contiennent tous les actifs et passifs des sociétés Remontées mécaniques de Crans Montana Aminona (CMA) S.A. et CMA Immobilier S.A..

### PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont déterminés selon la comptabilité d'engagement.

# COMPTES DE CONSTRUCTION ET D'AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉS

CHF '000	Valeur Acquisition Etat 30.4.12	Ajouts +	Retraits -	Reclass.	Valeur Acquisition Etat 30.4.13	Amortissement Etat 30.4.12	Dotations +	Dotations Extr.	Retraits -	Reclass.	Amortissement Etat 30.4.13	Valeur Comptable Etat 30.4.13
<b>Téléphoniques, télécabines et funtél</b>	<b>88929</b>	<b>135</b>	<b>91</b>	-	<b>88974</b>	<b>77773</b>	<b>265</b>	<b>650</b>	<b>91</b>	-	<b>78596</b>	<b>10378</b>
TF Cry d'Er Bellalui 68	313	0	0	-	313	0	0	0	0	-	313	0
TC Crans Chateillon 63	1994	0	0	-	1994	1968	0	0	0	-	1968	26
TC Crans Cry d'Er 98	14572	9	7	-	14574	11067	137	0	7	-	11197	3377
TC Grand Signal 86	19218	0	0	-	19218	18095	0	374	0	-	18469	749
TC Violettes 86	13498	12	9	-	13501	11674	61	0	9	-	11725	1776
TC Aminona 69	5171	40	27	-	5184	4654	0	276	27	-	4902	282
Funtél 96	34164	74	47	-	34191	30002	67	0	47	-	30022	4169
<b>Télésièges</b>	<b>43753</b>	<b>715</b>	<b>9</b>	-	<b>44459</b>	<b>20663</b>	<b>1'326</b>	<b>159</b>	<b>9</b>	-	<b>22130</b>	<b>22329</b>
TS Pas-du-Loup débrayable 90	3'926	0	0	-	3'926	3'599	28	81	0	-	3'708	218
TS Cabane de Bois 77	1'207	0	0	-	1'207	1'207	0	0	0	-	1'207	0
TS Colorado 82	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
TS Toulou 04	8'336	0	0	-	8'336	3'617	353	0	0	-	3'970	4'366
TS TSA débrayable 94	5'906	0	0	-	5'906	5'315	10	0	0	-	5'325	581
TS Nationale Express 07	12'477	0	0	-	12'477	3'109	541	0	0	-	3'651	8827
TS Barmaz 95	3'579	11	9	-	3'581	3'433	0	78	9	-	3'502	78
TS Bellalui 10	8'272	6	0	-	8'278	372	393	0	0	-	765	7'512
TS Cabane de Bois 13	32	61	0	-	93	0	0	0	0	-	0	93
TS Arnouvez 13	18	637	0	-	656	0	0	0	0	-	0	656
<b>Téléskis</b>	<b>5'989</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	-	<b>5'996</b>	<b>5'664</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	-	<b>5'653</b>	<b>342</b>
<b>Enneigement, damettes et pistes</b>	<b>28357</b>	<b>871</b>	<b>700</b>	-	<b>28527</b>	<b>13'764</b>	<b>1'718</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	-	<b>14'783</b>	<b>13'744</b>
Terrassement	1'189	82	0	-	1'271	435	58	0	0	-	493	778
Enneigement	19'123	9	0	-	19'132	8'546	917	0	0	-	9'463	9'669
Sécurité	1'430	0	0	-	1'430	946	26	0	0	-	972	458
Véhicules de pistes	6'614	780	700	-	6'694	3'838	717	0	700	-	3'855	2'839
<b>Restauration et magasins</b>	<b>10'274</b>	<b>28</b>	<b>7</b>	-	<b>10'296</b>	<b>7'953</b>	<b>257</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	-	<b>8'203</b>	<b>2'092</b>
<b>Parkings</b>	<b>14'151</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	<b>14'151</b>	<b>5'167</b>	<b>209</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	<b>5'376</b>	<b>8'774</b>
<b>Locaux administratifs et divers</b>	<b>18'133</b>	<b>1'717</b>	<b>75</b>	-	<b>19'775</b>	<b>13'704</b>	<b>511</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	-	<b>14'140</b>	<b>5'635</b>
Bâiments	11'722	1'450	0	-	13'171	8'638	140	0	0	-	8'778	4'393
Mobilier et matériel	1'234	82	53	-	1'264	1'224	13	0	53	-	1'184	79
Véhicules utilitaires	751	78	22	-	807	452	101	0	22	-	531	276
Divers	4'425	108	0	-	4'533	3'390	257	0	0	-	3'647	886
<b>TOTAL</b>	<b>209'585</b>	<b>3'498</b>	<b>907</b>	-	<b>212'177</b>	<b>144'678</b>	<b>4'301</b>	<b>809</b>	<b>907</b>	-	<b>148'881</b>	<b>63'296</b>

# **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION**

## **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE DES REMONTÉES MÉCANIQUES CRANS MONTANA AMINONA (CMA) SA À MONTANA**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints des Remontées mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA, comprenant le bilan consolidé, le compte de profits et pertes consolidé et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 avril 2013.

### **RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions de la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### **RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### **OPINION D'AUDIT**

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 30 avril 2013 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

## **RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE DE  
CRANS-MONTANA (FCM) SA

Denis Cordonier  
Expert-réviseur agréé

Christophe Cordonier  
Expert-réviseur agréé

CLIVAZ GASTON  
BUREAU FIDUCIAIRE SA

Gaston Clivaz  
Expert-réviseur agréé

FIDUCIAIRE FIDAG SA  
CRANS-MONTANA

Marc-André Ballestraz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée



## **REMONTÉES MÉCANIQUES CRANS MONTANA AMINONA (CMA) S.A.**

### **CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2012 / 2013**

**20 SEPTEMBRE 2013 À 17H00, À LA SALLE BOURGEOISIALE DE LENS**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONTRÔLE DES PRÉSENCES
2. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
  - a) de l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2012  
Le Conseil d'Administration propose l'approbation du procès-verbal
  - b) de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2013  
Le Conseil d'Administration propose l'approbation du procès-verbal
3. PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2012/2013 ET DU RAPPORT ANNUEL
4. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
5. APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT ANNUEL  
Le Conseil d'Administration propose l'approbation des comptes et du rapport annuel
6. AFFECTATION DU BÉNÉFICE  
Le Conseil d'administration propose
  - De ne rien attribuer à la Réserve générale
  - de ne pas verser de dividende
7. DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES  
Le Conseil d'Administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et aux organes de gestion
8. ELECTIONS STATUTAIRES
  - Conseil d'Administration
  - Président
  - Organe de révision
9. DIVERS

Crans-Montana, le 20 août 2013

Le Conseil d'Administration



**CMA SA,**  
Case Postale 352, CH-3963 Crans-Montana 1  
T +41 (0)848 22 10 12  
F +41 (0)27 485 89 37  
info@mycma.ch  
www.crans-montana-aminona.com